

**OBJET :**

**CONVENTION  
D'OBJECTIFS  
ET DE MOYENS  
2023-2025  
ENTRE LOIRE  
FOREZ  
AGGLOMÉRATION  
ET LA MISSION  
LOCALE DU FOREZ  
ET CONTRIBUTION  
FINANCIÈRE 2023**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le mardi 09 mai 2023 s'est réuni à Montbrison à 19 heures 30 le mardi 16 mai 2023, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

**Présents** : Marc ARCHER, René AVRIL, Marie-Pierre BAROU, Jocelyne BARRIER, André BARTHELEMY, Pierre BARTHELEMY, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Georges BONCOMPAIN, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Pierre-François CHAUT, Thierry CHAVAREN, Sylvie CHEVAILLIER, Evelyne CHOUVIER, Simone CHRISTIN-LAFOND, Pierre CONTRINO, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Béatrice DAUPHIN, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Jean-Marc DUMAS, Alain DUMOULIN, Yves DUPORT, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Jean-Claude GARDE, André GAY, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Agnès GUITAY, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Gilbert LORENZI, Thierry MALHIÈRE, Cécile MARRIETTE, Christelle MASSON, François MATHEVET, Rachel MEUNIER-FAVIER, Nicolas MEUNIER, Thierry MISSONNIER, Jean-Philippe MONTAGNE, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Nicole PARDON, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Marie-Gabrielle PFISTER, Nicole PINEY, Odile PINTURIER, Christophe POCHON, Patrice POTOINNIER, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Rémi RIZAND, Pascal ROCHE, Pierre-Jean ROCHETTE, Nicolas ROLLAND, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Yannick TOURAND, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

**Absents remplacés** : Stéphanie BOUCHARD par Nicolas ROLLAND, Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Bertrand DAVAL par Patrice POTOINNIER, Pierre DREVET par Nicole PARDON, Joël EPINAT par Rémi RIZAND, Sylvie GENEVRIER par Alain DUMOULIN, Jean-René JOANDEL par Marie-Pierre BAROU, Frédéric MILLET par Odile PINTURIER, Hervé PEYRONNET par Thierry MALHIÈRE, Monique REY par Agnès GUITAY, Michel ROBIN par Jocelyne BARRIER, Frédérique SERET par Nicolas MEUNIER, Jean-Paul TISSOT par Sylvie CHEVAILLIER

**Pouvoirs** : Gérard BAROU à Paul DUCHAMPT Christiane BAYET à Abderrahim BENTAYEB Christine BERTIN à Thierry DEVILLE Roland BOST à André GAY Christophe BRETTON à Thierry GOUBY Annick BRUNEL à Christian SOULIER David BUISSON à Christophe BAZILE Martine

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20230516-20230516\_CC\_D36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2023

Affichage : 02/06/2023



CHARLES à Marcelle DJOUHARA Laure CHAZELLE à Christophe POCHON Jean-Baptiste CHOSSY à François MATHEVET Bernard COTTIER à Jean-Paul FORESTIER René FRANÇON à Ghyslaine POYET Flora GAUTIER à Gilbert LORENZI Martine GRIVILLERS à Cindy GIARDINA Valérie HALVICK à François FORCHEZ Yves MARTIN à Thierry HAREUX Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET Carole TAVITIAN à Olivier JOLY

**Absents** : Roland BONNEFOI Christiane BRUN-JARRY Julien DEGOUT Jean Maxence DEMONCHY Martine MATRAT Mickaël MIOMANDRE Gérard PEYCELON

**Secrétaire de séance** : Evelyne CHOUVIER

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	103
Nombre de membres suppléés :	13
Nombre de pouvoirs :	18
Nombre de membres absents :	7
Nombre de votants :	121

Vu les articles L 5211-1 et L5216-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et notamment sa compétence en faveur du développement du territoire,

Vu la compétence économique obligatoire de Loire Forez agglomération,

Vu la volonté politique de Loire Forez agglomération de développer l'emploi, la formation et agir en faveur de l'insertion,

Considérant que dans cette logique, Loire Forez agglomération accompagne des structures et/ou adhère à des dispositifs menant des actions sur le champ de l'insertion par l'emploi et à l'accès à la formation,

Considérant que la Mission locale du Forez a pour mission l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, et pour action de promouvoir, soutenir, favoriser toute initiative visant à la prise en charge globale des problèmes d'insertion et d'accompagnement à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans,

Vu la nécessité de poursuivre la dynamique territorialisée d'intervention de la Mission Locale du Forez engagée,

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens entre Loire Forez agglomération et la Mission Locale du Forez sur la période 2023-2025,
- approuver la subvention accordée à l'association au titre de l'année 2023 pour un montant de 108 100 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document afférent.

M. Jean-Paul FORESTIER ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré par 120 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens entre Loire Forez agglomération et la Mission Locale du Forez sur la période 2023-2025,
- approuve la subvention accordée à l'association au titre de l'année 2023 pour un montant de 108 100 euros,
- autorise le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 16 mai 2023

Ont signé, au registre, les membres présents.

La secrétaire de séance,